L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, aux Chartres.

Journal quotidien ..... $12 ; par an.
[illegible]

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON,
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLÉANS :
MARDI MATIN, 7 JANVIER 1840.

☞ Nous avons l'honneur d'annoncer aux membres de la Législature que nous sommes candidats pour l'emploi d'Imprimeur de l'État.
BULLITT, MAGNE & Co.

Nos lecteurs trouveront sur la page anglaise de l'Abeille de ce jour, une liste générale des navires expédiés ou en charge dans les divers ports des États-Unis, d'Europe et des Antilles, pour la Nouvelle-Orléans. Le nombre s'élève à 117 encore en est il probablement d'autres dont nous n'avons point connaissance.

DU MESSAGE.

La première idée qui frappe en voyant le message du Président des États-Unis, c'est son incommensurable longueur, et l'on se demande tout naturellement quelles affaires graves, quelles difficultés imprévues ont retardé la marche du gouvernement, puisque le chef de l'État envoie aux représentants du peuple tout ce volume d'observations; mais en y regardant de plus près on est bien surpris de voir que cette communication volumineuse ne dit rien, absolument rien.

En général, nous le savons, M. Van-Buren s'efforce de parler sans rien dire, il aime à voiler sa pensée, il vise à cette prudente obscurité qui a l'avantage de ne pas compromettre et qui séduit les esprits superficiels par une apparence de profondeur. Mais il faut convenir qu'en cette occasion il s'est surpassé lui-même.

Ainsi il commence par dire " Qu'il regrette de ne pouvoir féliciter le congrès sur la prospérité de l'État pendant l'année qui vient de s'écouler; que des incendies, des épidémies, ont affligé certaines portions de nos populations, qui a cela près sont très florissantes; que de sérieux embarras financiers ont bouleversé le commerce d'une grande partie de nos cités; mais que, cependant, et malgré ces circonstances défavorables, la prospérité générale qui nous a été libéralement été départie jusqu'ici par l'Auteur de tout Bien réclame encore plus notre vive reconnaissance."

Ainsi il assure " que nos relations avec les puissances étrangères se présentent sous l'aspect le plus favorable;" et cependant il avoue qu'il existe des quelques difficultés avec le Gouvernement Britannique, par suite des troubles du Canada et en conséquence de la démarcation des frontières de l'État du Maine; et cependant il avoue qu'il a passablement à se plaindre de la république de Mexique qui paraît y donner peu de bonne et de mes réclamations; et cependant il avoue que la république de l'Amérique centrale ne se presse pas d'échanger les ratifications du traité conclu par elle avec les États Unis; et cependant la république centrale de Colombie se moque de nous et repousse nos réclamations par une pitoyable fin de non recevoir.

C'est ainsi que procède Mr. Van Buren. Chacune de ses phrases est tellement prolixe et telle un nombre qu'on est sûr d'y pouvoir trouver le pour et le contre, à doses à peu près égales; et c'est cette tactique habile qui l'a fait arriver au pouvoir, et c'est par les mêmes moyens qu'il espère s'y conserver en dépit de la volonté du peuple.

Mais de l'habitude de dissimuler à l'habitude de représenter les choses sous un faux jour, il n'y a qu'un pas aussi trouve-t-on cette gradation parfaitement observée dans le message.

Comme on a pu le voir, il dit que la nation est en même temps riche et pauvre, heureuse et malheureuse, il dit ensuite que ces relations avec les autres puissances sont bonnes et mauvaises; mais il ne s'en tient pas à ces assertions contradictoires et voici qu'il veut se féliciter sur la situation prospère du trésor public et sur la réussite de ses opérations financières.

On sait assez quelle est la situation réelle du Trésor et l'histoire de quelques unes des opérations financières de 1839 est encore présente à la mémoire. Nous espérons donc que le Congrès fera des recherches sur l'objet d'une enquête rigoureuse et que la [illegible] ne sera pas perdue pour le public.

Dans un prochain article nous comparerons le langage du président et les états officiels des dépenses publiques. Le manifeste contre les banques, et l'administration des postes feront matière d'articles ultérieurs.

LÉGISLATURE DE L'ÉTAT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre s'est assemblée hier matin, conformément à la loi.

Mr. Wm. Deruis occupe le fauteuil de l'Orateur. L'appel nominal constate la présence de 40 membres.

MM. King, Birne, Boudousquié, Garcia, Depuy, Clarke et Fairners, membres élus depuis la dernière session pour remplir les sièges que la mort ou les démissions avaient rendus vacants, prêtent serment entre les mains de l'Orateur et prennent place dans la Chambre.

La séance est suspendue pendant une heure; au bout de ce temps, la Chambre rentre en séance, et M. Brashear propose l'ajournement. Cette motion, qui est motivée sur ce qu'un des fils du gouverneur est malade, ne recevra probablement pas le succès que lui suppose quelque opposition; cependant elle est mise aux voix et le résultat donne 21 oui, et 18 non. En conséquence la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures du matin.

SÉNAT.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 10 heures, sous la présidence temporaire de Mr. Felix Garcia.

Douze membres sont présents; ce sont MM. J. M. Dearne; Albert Hoa; Chs. Derbigny; Jacques Dupré; Sebastien Hiriart; Richard Winn; S. M. Downs; Scott de O. Feliciana; N. M. Thibodeaux, P. E. Bossier, B. C. Crow, S. B. Armant.

Sur motion de M. A. Hoa, le sénat procède ensuite à l'élection d'un président. MM. Hoa et Downs sont nommés scrutateurs.

Au premier tour de scrutin Mr. Felix Garcia, ayant obtenu 9 voix sur 11 seulement qui ont été données, est élu de nouveau président.

Après avoir prêté serment, Mr. Garcia adresse aux membres du sénat l'allocution suivante pleine de sens, d'animation et de convenance, dans laquelle il leur rappelle en peu de mots les devoirs qu'ils ont à remplir, les exhorte à conserver la dignité et le décorum qui doivent distinguer les assemblées délibérantes, et déclare que pour sa part il est résolu à faire tous ses efforts pour qu'on n'oublie jamais ce premier devoir :

" Messieurs, a dit Mr. Garcia, Je tâcherai de justifier la nouvelle preuve de confiance dont vous avez bien voulu m'honorer, en m'appelant de nouveau à la présidence du premier corps politique de l'État.

"Les difficultés de la situation actuelle des choses réclament toute notre sollicitude, et nos concitoyens attendent avec anxiété que nos travaux viennent rétablir l'espérance et le courage, si nécessaires pour ranimer les arts et l'industrie; j'ose vous promettre, Messieurs, que, de mon côté, tous mes efforts tendront à prévenir dans les discussions, tout ce qui pourrait, en heurtant des susceptibilités, entraîner à de funestes influences.

Je ne doute pas, Messieurs, que vous ne reconnaissiez avec moi, que les formes représentatives perdent toute leur utilité et finissent souvent par tomber en mépris, si elles ne sont relevées par la gravité, l'urbanité, le calme enfin si nécessaire au débat; et que l'homme revêtu d'un caractère parlementaire, qui ne cherche à convaincre son auditoire que par l'ascendant de la passion, ou par le sarcasme, finit toujours par s'éloigner de ce ton de vérité et de sagesse, compagnes indispensables de la liberté. "

Les officiers suivants sont ensuite élus à l'unanimité :

Secrétaire: M. Horatio Davis.

Traducteurs français: MM. Frederick et Wiltz.

Traducteur anglais: M. St. Colomb Davis.

Le sénat procède immédiatement à l'élection du quatre commis d'enrôlement. Au premier scrutin, M. Dupré obtient 11 voix, M. Amelung 8, et M. Lassay 9. Ces trois messieurs sont dûment élus. Pour le quatrième commis d'enrôlement aucun choix n'ayant été fait, on procède à un second scrutin, et M. Bryant, ayant obtenu la majorité, est déclaré dûment élu.

MM. Lemaitre et Gras sont reçus l'un sergent d'armes et l'autre portier.

Sur motion, le secrétaire est chargé d'informer la chambre des Représentans que le sénat est organisé et prêt à s'occuper d'affaires.

Mr. Downs présente trois résolutions concernant la célébration du 8 janvier, qui sont adoptées après avoir subi trois lectures.

Le sénat s'ajourne ensuite à demain, à dix heures du matin.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

La lettre de notre correspondant dont nous donnons aujourd'hui quelques extraits nous est parvenue hier, mais l'abondance des matières nous avait forcés d'en ajourner la publication.

WASHINGTON, 21 Déc. 1839.

Le Président a transmis aujourd'hui, à midi, son incommensurable message. Par la malle qui a quitté cette ville une heure après, je vous en ai envoyé plusieurs copies.

Dans le Sénat, sur la proposition de M. Benton, on a ordonné l'impression du message à dix mille copies.

Après la présentation des rapports annuels des divers départements et après que l'impression en a été ordonnée à quinze cents exemplaires de plus qu'il n'est d'usage de le faire, Mr. Buchanan demande qu'on en fasse encore tirer trois mille exemplaires.

Mr. Sevier, des Arkansas, a été le seul membre du Sénat parmi les locofocos qui ait protesté contre cette prodigalité qui contraste si fort avec les maximes d'économie proclamées par le Président, mais toute opposition a été vaine.

M. Wright a présenté un bill pour assurer la réception et la garde des deniers publics et pour punir les concussionnaires.

M. Walker présente un bill pour établir un système régulier de préemption.

M. Clay de l'Alabama présente un bill pour graduer le prix des terres publiques.

Dans la chambre, Mr. Wise a proposé de déposer le message sur le bureau et d'en ordonner l'impression à cinq mille exemplaires avec les documents. La première partie de la proposition a été adoptée, la seconde ajournée.

TEXAS.

Nous avons reçu par le steamer New York, arrivé hier de Galveston, des journaux du Texas jusqu'au 2 courant inclusivement.

Les feuilles du Texas se plaignent fortement de l'irrégularité du service des postes. Il paraît que la négligence ou la mauvaise administration chez messieurs les employés du Texas [illegible]

Du reste, les journaux sont dépourvus de tout intérêt.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Séance du 6 Janvier 1840.

Mr. le Recorder Paul Bertus ayant pris le fauteuil a fait faire l'appel nominal, il ne s'est trouvé que 10 membres présents. En conséquence, l'assemblée n'étant pas en nombre, il ne peut y avoir conseil.

Mr. le Président nomme Messieurs Lesseps, Sauvinet, et Duplessis pour former un comité et se joindre à Mr. le Maire, à l'effet de recevoir le Général Jackson.

(Communiqué.)

VIVE LA LIBERTÉ!

[illegible] se plaindre tous les jours de la licence [illegible] nos Gardes nocturnes; la police dont [illegible] [illegible] l'espoir [illegible] en [illegible] [illegible] Watchmen.

Le 21 décembre [illegible] dix heures et demie du soir, un nommé Aic [illegible] rentrait chez lui faisant un paisible tour [illegible] de Saint Augustin, sans proposer [illegible]. Arrivé au coin de la rue Sainte-Anne, une voix lui dit brusquement en anglais : "taïs-toi, ... d Spaniard, you rascal you !..." Le pauvre étranger, sans faire beaucoup de [illegible] ne pouvait cesser pas parce qu'aucune loi, d'aucune autorité, va son train mais un peu d'instance le bruit d'une rattle appelle autour de lui une bande d'hercules qui l'assomment à coup de massue, lui passent d'horribles contusions aux deux bras et aux deux jambes, et le mènent en prison. En y entrant le bon homme veut compter une petite somme d'argent qu'il se trouvait avoir sur lui de crainte qu'on ne la lui volât en tout ou en partie, et cela offense tellement la délicatesse des protecteurs de l'ordre qu'ils lui déchargent un nouveau coup de bâton sur le crâne. Un dernier coup de justice le présent crut de lui rendre avec de justice en usant nonchalamment à ces tigres "stop, of that, no, no that . . ." et en ordonnant qu'on le laissât seul dans la geôle. Le lendemain, un nouvel acte de justice. On mit en liberté le prisonnier, car rien n'autorisait sa détention, mais on le condamna à débourser trois piastres ! Bravo les watchmen de la première municipalité ! Vive la joie ! Vive la liberté...! Eh ! n'est-ce pas un million de fois plus libre en Sibérie, aux enfers, ou chez moi ?

DON MIGUEL.

Nous avons donné, il y a quelques temps déjà, l'état des forces navales de la France et de l'Angleterre en Orient : cette notice n'était pas tout-à-fait complète; Voici d'après de nouveaux renseignements un tableau exact de ces forces :

Escadre française :

" L'amiral Stopford, sur la *Princesse Charlotte*, trois ponts, 104 canons; le *Rodney*, 92; l'*Asia*, 92; le *Vanguard*, 84; le *Bellerophon*, 80; le *Minden*, 74; l'*Implacable*, 74; le *Powerful*, 74; le *Pembroke*, 74; Total 10 vaisseaux, 824 canons.

" La frégate le *Castor*, 36 canons; 5 corvettes, le *Tyne*, le *Carysfort*, la *Daphné*, la *Didon*, le *Hazard*, 2 bricks, le *Zèbre* et le *Fawson*; 4 bateaux à vapeur, la *Gorgone*, l'*Hydra*, le *Rhadamanthe*, le *Confiance*.

Escadre anglaise :

" L'amiral Lalande sur le vaisseau l'*Iéna*, 90 canons.

" L'amiral La Susse sur le vaisseau *Montebello*, trois ponts, 120 canons.

" Le *Hercule*, 100, le *Jupiter* 86, le *Santi-Petri*, 86, le *Diadème* 86, le *Généreux* 80, le *Triton* 80, le *Trident* 80. Total 9 vaisseaux, 808 canons.

" Frégates : la *Belle Poule* 60 canons, l'*Amazone*, 52.

" Corvettes : la *Favorite* et la *Brillante*.

" Bricks : l'*Argus*, le *Bougainville*, le *Comète*, la *Sentinelle*, la *Mésange*.

" Bateaux à vapeur : l'*Etna*, le *Papin*, le *Rubier*, le *Lavoisier*, le *Cormoran*.

" Les Anglais attendent trois autres vaisseaux : *The Queen*, *Bombay* et *Revenge*.

" Les Français en attendent trois également : l'*Océan*, le *Suffren* et le *Neptune*, de Brest. On prépare à Toulon l'*Alger* et le *Marengo*.

" Ce déploiement de forces fera, quoiqu'il arrive, le plus grand bien à la marine française. Elle acquerra à ses propres yeux et aux yeux des puissances étrangères un nouveau degré d'estime.

" Il y a eu bien des difficultés à vaincre pour arriver en France à posséder une escadre comme celle de l'amiral Lalande; il a fallu l'amour-propre des Français, tout le mérite du chef et le zèle des officiers pour obtenir si promptement un résultat aussi satisfaisant.

VARIÉTÉS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

ROBERT LE DIABLE [3e Acte]. — BAL DE GUSTAVE. — Jocko.

Le théâtre d'Orléans n'avait pas encore eu, depuis le commencement de la saison, une soirée pareille à celle de dimanche. Il y avait foule, foule dans les loges, foule aux galeries, foule au parterre, foule jusque dans les galeries. Les spectateurs arrivés tard ont attendu fort peu, vu beaucoup moins; et nous sommes de ce nombre, à notre grand regret. Aussi ne pouvons-nous donner que l'impression générale de la représentation : les danseurs ont eu grand succès; la danse vive, coquette, un peu maniérée même de Mme. Lecomte a enlevé plus d'une fois les applaudissemens ; M. Martin s'est aussi réclamer sa part; M. Martin est le danseur qui convient à Mme. Lecomte; il a les mêmes mérites que sa sœur. A côté de ce couple qu'on accueille toujours avec faveur, nous devons mentionner Mademoiselle Desjardins dont la danse a un caractère tout-à-fait différent. Autant les premiers ont de vivacité et de coquetterie, autant Mlle Desjardins a de retenue et d'élégance; elle a droit moins au premier abord, mais peut-être plaît-elle plus longtems. M. Kaiffer aussi a droit à des éloges, et M. Klishnig, le grotesque, ne doit pas être oublié non plus. Si ce dernier n'a pas dans Jacko toute la grâce, toute la prestesse, toute la vivacité qui ont jadis charmé nos spectateurs dans Gabriel Ravel ; par l'incomparable Mazurier possédait à un si haut degré, il remplace ces qualités, si précieuses chez un singe, par la souplesse, l'audace et la force. Il faut le voir descendre une échelle en se glissant comme un serpent à travers les barreaux, faire le grand écart sur deux chaises, et surtout exécuter une contredanse la tête en bas, pour apprécier tout ce qu'il vaut.

Si Jocko était destiné à faire valoir M. Klishnig, le *Bal de Gustave* et le divertissement du 2me. acte de *Robert le Diable* appartenaient en quelque sorte aux autres danseurs. Ce pas de trois si joli, si original dont nous avons déjà parlé, a reparu dans le bal de Gustave; M. Martin et Mme. Lecomte l'ont fort agréablement exécuté; nous en dirons autant de l'*Allemande* dansée par MM. Kaiffer et Klishnig avec Mmes. Pauline et Desjardins. Le *Pas de trois* de M. Martin, de Mmes Lecomte et De-jardins n'a pas eu moins de succès dans le divertissement de Robert.

Assurément la grande masse des spectateurs était venue pour applaudir les danseurs; mais le 3d acte de Robert n'en avait aussi attiré quelques uns, nous en sommes certains. Cette belle musique exerce toujours une irrésistible séduction; et quand nos chanteurs le veulent, ils auront à eux seuls un succès avec cet opéra. Hier il n'ont pu chanté comme des gens qui sentent que le rôle principal n'est pas pour eux, et donnent un tout. Quand on exécute une pareille musique, quand on a devant soi un aussi beau public, il faut faire de son mieux même lorsqu'on est placé en seconde ligne.

P. A.

UN REVENANT.

Les journaux belges ont publié dernièrement l'anecdote suivante, dont il est juste de leur laisser toute la responsabilité; leur imagination seule en a fait tous les frais :

"La dame H... plus qu'octogénaire, étant décédée il y a quelque temps dernier à Lierre, à la suite d'une maladie de quelques années, devait être enterrée mercredi. Sa famille, qui n'était pas brillante, les parents, comme de raison, tâchèrent à l'économie. Au lieu donc d'appeler les porteurs noirs pour placer le corps dans la bière, ce qui coûte assez cher, ils chargèrent de ce soin deux menuisiers qui avaient confectionné le cercueil. Dans la soirée du mercredi, le cercueil fut apporté dans la maison de la défunte par deux garçons menuisiers qui, après être restés quelques temps, se retirèrent sans avoir rien à remarquer.

Vers dix heures, arrivent les prêtres et le corbillard pour venir prendre le corps et le conduire à l'église; les frères célébrants montent dans la chambre pour prendre le cercueil; l'un des deux, en le soulevant, dit à l'autre qu'il le trouve aussi léger que s'il était vide; les deux frères hésitent avant qu'il n'y a rien d'étonnant puisque la femme était si vieille et maigre ne devait pas peser beaucoup. Ils descendent le cercueil, le placent dans le corbillard, et le cortège se rend à l'église où les funérailles commencent immédiatement. Le service fini et terminé, la bière est replacée dans le corbillard, qui s'est au cimetière et enterré avec les cérémonies d'usage.

Cependant la famille voulut faire nettoyer l'appartement de la défunte, une femme qu'on avait fait venir à cet effet se met à la besogne. Elle veut avant tout transporter la literie au grenier; mais à peine a-t-elle ouvert les rideaux du lit qu'elle jette un cri d'effroi, s'est descend les escaliers quatre à quatre en criant que la vieille est revenue! et tombe demi-morte de frayeur sur une chaise. On se groupe autour d'elle, et comme elle continuait à répéter entre les dents : elle est revenue, elle est là, on croyait qu'elle avait perdu la raison.

Les plus assistans de cette scène voulant connaître la cause de tant de frayeur, montent dans la chambre. On entend bientôt descendre criant plus fort que la pauvre femme qu'on était monté à secourir. Alors la peur s'empare de toute la maison et la terreur est à son comble. Plus de doute, la tante est revenue! Bientôt la rumeur s'est grande dans tout le voisinage.

Enfin, après bien des conjectures, on se redemande si le corps a été placé dans la bière? On se rend chez le menuisier maître menuisier, celui-ci interroge les deux garçons qui avouent en rougissant qu'à la vue du cadavre de la défunte, la peur s'était emparée d'eux, qu'ils s'étaient enfuis sans s'être acquittés leur mission à savoir laisse le cercueil sans l'ouvrir sur les chaises où ils l'avaient déposé, espérant que d'autres se seraient chargés du soin de la triste besogne qu'ils avaient négligée. Cet aveu fit cesser l'alarme. Restait l'embarras de la défunte du corps. On consulta l'autorité ecclésiastique, dont l'intelligence finit par tranquilliser tout le monde. Elle fit que presque toutes les précautions nécessaires seront en lieu comme si le corps avait été présent, on n'avait qu'à déterrer le cercueil et y placer la dépouille mortelle de la tante sans cérémonie quelconque, ce qui fut en effet dans la soirée.

— Un journal donne les renseignements suivants sur don Carlos " Don Carlos avait épousé, en 1816, Marie Françoise d'Assises, fille du roi Jean VI de Portugal, dont il a eu trois fils. Cette princesse est morte en Angleterre, le 4 septembre 1834, peu de temps après le départ de don Carlos pour la Navarre.

" La princesse de Beira, épouse actuelle de don Carlos, est sœur de la défunte, et était par conséquent belle-sœur de don Carlos; elle est sœur de don Miguel et l'aînée des filles du roi Jean VI. Elle est veuve depuis 1812 de l'infant d'Espagne, don Pierre, oncle de don Carlos. En 1835, don Carlos, devenu veuf, épousa la princesse de Beira. Ainsi que nous l'avons dit, elle était alors en Allemagne, et le mariage se fit par procuration. Elle est née le 29 avril 1793.

" Don Sébastien, né en 1811, est issu du premier mariage de la princesse de Beira avec l'infant de Pierre; il est à la fois cousin, neveu et beau-fils de don Carlos. Il a été créé par le roi Ferdinand de son vivant Grand Prieur. Marotto lui avait succédé dans cet emploi.

" L'infant don Luis est le fils aîné de don Carlos, issu du premier mariage avec Marie-Françoise de Portugal. Il est né, comme don Sébastien, en 1811. Il porte le titre de prince des Asturies, par suite des prétentions de son père au trône d'Espagne.

" Les journaux ont parlé ces jours derniers de la sortie dont quelques écrits religieux ont été saisis en voyant l'infant D. Carlos et la princesse de Beira faire gras un jour maigre, pendant leur voyage de la frontière des Pyrénées à Bourges. On sait que la princesse a répondu à ce sujet : *Nous avons une dispense du Pape.* Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que la dispense de laquelle la princesse de Beira a voulu parler est commune à presque toute les Espagnols.

Au temps de la domination des Maures dans la Péninsule, les papes octroyèrent une foule de privilèges spirituels à tous les chrétiens espagnols qui contribueraient, soit de leur personne, soit au moyen d'aumônes, à la guerre contre les infidèles. Au nombre de ces privilèges, qui faisaient l'objet d'une bulle appelée la *bulle de la sainte croisade*, se trouvait [illegible] le faire gras en tout temps [illegible] jours par an, savoir: le mercredi [illegible] de chaque semaine du [illegible] jeudi, le vendredi et le samedi [illegible] les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de St-Pierre. La bulle a constamment été, depuis lors, renouvelée d'année en année, quoique la guerre contre les infidèles ait cessé d'être en réalité depuis l'expulsion des Maures. Le Saint Siège et l'État avaient un égal intérêt à en conserver l'usage, puisque chaque fidèle dépose, entre les mains des dispensateurs de la bulle, une aumône de 4 réaux (1 fr. 32 c.). Un ecclésiastique désigné par le pape, et revêtu du titre de *commissaire général de la sainte croisade*, publie et fait délivrer la bulle et en administre les revenus. Une partie de ces revenus est dévolue par le commissaire général, et sans autre contrôle que sa conscience, à des œuvres de piété, et le reste entre dans les coffres de l'État. La part afférente au trésor public est évaluée, dans le budget de 1839 à 1840 à 14 millions, 297,131 réaux (3 millions 786,090 fr.)

RÉCAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Beard et Kendig, à 9 heures A. M. au No. 151, vieille Levée—Groceries.

Par les mêmes, au No. 58, rue de la Commune, à 10 heures—Objets pour modistes.

Par Dejoux et Fernandez, rue Dumaine, entre les rues Robertson et Claiborne, faubourg Tremé, à 4 heures et demie—Meubles.

Par J. B. Blache, au coin des rues Levée et Indépendance—25 000 charretées de terre.

Par T. Mossy et Garidel, à leur magasin, à 10 heures, A. M—Serrures.

Par J. B. Blache au No. 27, rue Conti, à 11 heures—Le fond d'un café.

Par Beard et Kendig, à 4 heures, en face les bâtisses du Triangle—50,000 pieds de pin.

Par Fernandez et Whiting, à midi à la Bourse de la cité—Esclave.

COMMERCIAL.

PRIX COURANT DE GALVESTON, 2 Janvier 1840.

Biscuit $15 à 26, haricots $18 à 24, café Havane $ [illegible] cents par livre, farines superfine $40 à 45, mélasse $1 50 à 1 75 par gallon, bœuf mess $20 à [illegible], porc mess $40 à 50, prime do $[illegible], jambon [illegible], enveloppés $70 à 75, plats côtés $[illegible], jambon [illegible], $45 à 50, saindoux $41 à 45, riz 35 cents par livre, sucre Louisiane 35 cents la livre.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Russia, Elliett, Liverpool, A S Barker
Francis Ann, Soule, do, S & J P Whitney
Kentucky, Nickerson, Boston, Stetson & Avery
Barque Johan Georg, (Brem) Kohorst, Hamburg, R Groning & Co

ARRIVÉS.

Bâteau de remorque Hudson, Davis, de la Balize, avec les navires Mary Kingsley et Hark-a-Way—Laissé la Passe N. E. le 5 du courant, à minuit; plusieurs navires en vue; navires St. Louis et Saratoga sur la barre. Rien de nouveau dans la rivière.

Navire Mary Kingsley, McCerren, de New York.
Navire Hark-a Way, Preal, de Londres.
Navire . vapeur Columbia, Windle, en 35 heures de Galveston, à Smith & Voorhies.
Steamer North Alabama, Grice, de Vicksburg—avec du coton, etc.
Steamer Osceola, Atcheson, de Shreveport, avec du coton, etc.
Steamer Angora, Taylor, du Lac Bistinian, La. avec du coton, etc.
Steamer Creole, Dalman, des Natchitoches, avec du coton, &c.
Steamer Tuskina, Gilland, du détour Millikin, avec du coton, &c.

DERNIÈRES DATES.

New-York	dec 21	Liverpool	nov 28
Boston	dec 21	Londres	nov 21
Philadelphie	dec 21	Havre	nov 7
Washington	dec 21	Paris	nov 11
Baltimore	dec 28	Bordeaux	nov 11
Charleston	dec 29	Madrid	nov 6
Vera-Cruz	dec 21	Cadix	nov 2
Tampico	dec 20	Havane	dec 19
Mexico	dec 15	Houston	jan 1

On nous prie d'appeler l'attention sur la vente de serrures qui aura lieu aujourd'hui chez Mrs Mossy et Garidel.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr Frederic Buisson à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Maire. Il recevra le vote de nombreux partisans. 27d

Monsieur l'Éditeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.

24 déc—1j VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs,

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et il obtiendra les votes des
1ère, 2de et 3me MUNICIPALITÉS.

JE soussigné, HERMOGENE CANTRELLE, nommé par Mr. Lucien Hermann, Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.

Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 30,300.
Nouvelle Orléans, 6 janvier, 1840.
7 jan (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public, certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardée par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 6 janvier, 1840.
7 jan LUCIEN HERMANN Not. Pub.

AU PUBLIC.

Bureau de la Grande Loterie de propriétés,
Arcade Banks, Hôtel Bishop, &c.
Nlle. Orléans le 6 janvier 1840.

NOUS annonçons avec plaisir à nos amis que les avis les plus favorables viennent d'être reçus de Mexique et de l'Europe concernant la vente des billets de cette belle loterie, ce qui joint aux ventes dans les États Unis, ne laisse aucun doute que vers le mois de juillet prochain tous les billets seront vendus.

Les billets étant actuellement presqu'en totalité distribués dans les diverses agences, nous invitons nos concitoyens à ne pas trop tarder à se pourvoir de leurs chances.

Nous saisissons cette occasion pour répéter notre avis, que ceux qui désirent prendre cinq billets ou plus, peuvent faire un dépôt spécial de leur argent dans les banques désignées par nous, lequel montant restera à leur crédit et ne nous sera transféré que lors du tirage de la loterie.

SCHMIDT & HAMILTON,
7jan—4.1ps Directeurs.

☞ MM. H GILLY, ARTHUR MOUTTET, JOS. SAUVINET et DELCROIX, consignataires de marchandises par le navire Austerlitz, du Havre sont priés de passer au magasin du soussigné pour les recevoir. F. PERRET, 59 Toulouse. 7jan

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du brick OSCAR, ne répondront des dettes de l'équipage.
7jan

BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE ORLEANS.

6 Janvier 1840.

A L'ÉLECTION annuelle des directeurs de cette institution qui a eu lieu ce jour, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues, savoir:

Thos. C. Magoffin, J. Whitehead,
J. A. Barelli, E. D. Hyde,
W. Caruthers, Geo. Bedford,
J. H. Caldwell, Geo. Urquhart,
Seaman Field, H. B. Cenas,
J. L. Bogert.
7j—6 J. W. HOUSTON, caissier.

MESSIEURS les souscripteurs du Cercle Saint Louis, sont invités à se réunir aux salons des Billards, dimanche prochain, 12 du courant, à midi, pour faire la nomination d'un président, et nommer les comités voulus par les réglements du dit cercle. Ils sont aussi prévenus que les salons et billards sont prêts, et que l'ouverture en ayant été faite le 1er. de ce mois, de vouloir prendre leurs billets de souscripteurs, au bureau de l'établissement de la salle St. Louis. 7jan—4

L E sieur GENCIER, armurier, annonce qu'il quitte son établissement, rue Condé No. 21 pour cause de départ; il prie ceux qui ont des armes en réparation de les retirer. S'adresser à M. Simon, marchand de meubles, rue Ste. Anne 96. 7j—15

UNE personne qui pendant plusieurs années a été dans les diverses affaires à la Nouvelle-Orléans, et qui connaît les diverses branches du commerce, désire se placer comme commis dans une maison de commission, d'épiceries, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il produira les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau du Bulletin.
7janv—4

SUCCESSION A. BAGNERIS.

LES créanciers de feu Alexis Bagneris sont invités à présenter le plutôt possible, leurs titres de créance à Mr. Oct. de Armas, not., rue Royale No. 14 7 jan 3, 2ps

UNE DAME gouvernante capable d'enseigner le français, l'anglais, la géographie, la grammaire, l'histoire, l'écriture, l'arithmétique et la musique, de sirerait prendre des engagements avec une famille. S'adresser au no. 96, rue de la Douane. 7j—1

COTONNADES de couleur—Le soussigné a reçu de sa manufacture de Suisse et offre à vendre à prix avantageux par ballots, mouchoirs de Turquie, dito madras imités; mouchoirs [illegible]; couleurs tranchantes; ginghams; cotons de [illegible] pièces pour robes; mousselines brodées [illegible], nouveau style mouchoirs de mousseline brodés, ayant droit au drawback. BOURRY D'IVERNOIS,
7 janv 39, Chartres.

MARCHANDISES sèches, en ballots [illegible] nouvellement reçues et à vendre à bon [illegible] français, mous. challes de laine imprimés [illegible] d'Italie, challes de Prusse, br[illegible] mousselines unies et à dessins, cr[illegible] tulles, chals, tartan et aussi un assortiment général de marchandises suisses de tout genre.
BOURRY & D[illegible]
7j 39, rue [illegible]

EMBLEMES pour le glorieux 8 Janvier 1840, la visite du général Jackson, [illegible] de notre ville en 1815. Photo vénéré de [illegible] fidèlement exécuté, à vendre au [illegible] fournitures de bureau de
NORMAN, ST[illegible]
7 jan 14, rue [illegible]

NOUVELLE IMPRIMERIE

LE public est respectueusement informé [illegible] tous les moyens d'acheter une nouvelle et [illegible] imprimerie, et que nous sommes prêts à [illegible] toute sorte d'impression d'une manière à [illegible] prompte et correcte. NORMAN, S[illegible] Camp.
7 jan

A VENDRE—La charpente [illegible] [illegible]
7jan J. W. [illegible] Douane.

FONDS sur Alabama [illegible] [illegible] [illegible] & BROTHERS, 66, rue du Camp.

[illegible] JUSTUS VAIRIN & Co. 26 Poydras.

[illegible] HOLMES & MILLS, Place de la Banque.

A VENDRE par FRANCISCO TIO, 8900 [illegible] de Tampico. 4 janv—3

CIGARES américaines—150 milliers, à vendre par
7j W. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp.

JAMBONS—150 boucauds de Cincinnati, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
7 jan 66, rue du Camp.

BLANC DE BALEINE—90 caisses. A vendre par GEO. GREEN & BROTHERS,
7 janv 26, Camp.

FARINE—2000 barils; 300 barils whiskey rectifié; 365 barillets lard en feuilles, à vendre par
7 janv G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

POMMES—117 barils à vendre par
7 jan WM. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp.

BONNETS fourrés—Quelques douzaines de Prescott et Sons, à vendre par
7 jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

WHISKEY—60 barils vieux whiskey rectifié, à vendre par MALLARD & BROTHER,
7 jan 58, Nouvelle-Levée.

GRAISSE—800 barillets de qualité supérieure, à vendre par MALLARD & BROTHER,
7 jan 58, Nouvelle-Levée.

PLUMES—30 sacs plumes, 32 boucauts plats-côtés, 10 surons indigo, à vendre par
7 jan CHS. S HAMILTON, 24, Poydras.

BLANC de Baleine—350 caisses, 3000 gallons huile de Spermaceti, 5 caisses indigo Guatimala, 30 barils cidre, à vendre par J. B. FIELD,
7 jan 73, rue Bienville.

FARINE—3000 barils à bord, à vendre par
7 jan G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

GRAISSE—365 barillets graisse supérieure, en tranches, reçus par le bateau à vapeur Brazil, à vendre par G. DORSEY, 44, N-Levée. 7j

PORC de Plantations—40 barils; 400 sacs café vert de la Havane et de Rio; 300 barils lard en feuille, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
7 jan 63, rue Gravier.

COTONNADES de Lowell—20 balles 4/4 et 7/8, et linseys tressés, brodequins de nègres—250 caisses de Kips Russel, de toute dimension, à vendre par
7 jan ISSAC BRIDGE & Co. 134, Magas.

JAMBONS—30 tonneaux côtés fumés de Cincinatti. BOGERT & HAWTHORN,
7 jan 63 Gravier.

GRAISSE—500 barillets lard en feuilles.
7 jan BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES—50 tierçons de Cincinnati, dressés expressément pour l'usage des familles. BOGERT & HAWTHORN,
7 jan 63 Gravier.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—300 pièces toiles du Kentucky, 200 rouleaux corde BOGERT & HAWTHORN,
7 jan 63 Gravier.

CAFÉ DE RIO—600 sacs fin vert.
7 jan BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SUCRE—30 boucauts sucre en débarquement et à vendre vis à vis la rue St. Louis par
7 jan R. BRUGIER, 9 St. Louis.

MELASSE—19 barils mélasse en débarquement et à vendre vis à vis la rue St. Louis par
7 jan R. BRUGIER, 9 St. Louis.

FARINE—100 barils farine superfine, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co.
7 jan 26, rue Poydras.

CAFÉ de la Havane—251 sacs, à vendre par
7 jan S G BLANCHARD, 33, Grav.

EAU DE VIE de France—16 demi pipes et 13 tonneaux de 20 gallons, à vendre par
7 jan S G BLANCHARD, 33, Gravier.

GRAISSE—150 barillets graisse en feuille, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
7 jan 36, Poydras

BŒUF SEC—Quelques barils première qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co,
7 jan 36, rue Poydras

FARINE—200 barils farine, à vendre par MALLARD & BROTHERS,
7 jan 58, Nlle. Levée,

CHANGE sur New York, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LAURENT MILLAUDON,
7 jan 140, rue Bourbon

TRAITES sur Paris, à 60 jours de vue; traites sur la Havane, à vendre par
7 jan J ROBERT & Co, 47, Bienville.

AMANDES—20 barils qualité supérieure, à vendre par J. ROBERT & Co,
7 jan 47, Bienville.

RAISINS—200 caisses Raisins MR, à vendre par J. ROBERT & Co,
7 jan 47, Bienville.

SANGSUES—12000 sangsues à vendre par J. ROBERT & Co,
7 jan 47, Bienville

MORUE—10 barils et 200 caisses débarquant du navire Perdonett, à vendre par
7j SPRAGUE, 22, Douane.

BOIS—50000 pieds pin blanc, 20,000 planches marchandes provenant de la goëlette Forrest, à vendre par G BEDFORD & BECK,
7 jan 24, Douane.

60000 PIEDS planches, pin jaune, blanches et toutes préparées pour plancheyer. G BEDFORD & BECK,
7 jan 24, Douane.

SEL—6000 boisseaux des Iles Turques, provenant du navire Tiger, à vendre par
7 jan G BEDFORD & BECK, 24, Douane

BLANCS DE BALEINE—150 caisses blanc de baleine; 5000 pieds partres à gouttières et à vendre par FOSDICK & RAISINES, 70 Camp

BOTTES—50 caisses forte bottes pour hommes. A vendre par DAVIS & HOBART,
7 jan 18, Douane.

MAGAZINAGE, peut être obtenu dans une maison à l'épreuve du feu, rue de la Douane, s'adresser à DAVIS & HOBART,
7 jan 18, Douane.

CHARBON pour forgeron à vendre à 75 cents le baril. S'adresser à VENNARD & GODDARD,
7 jan 36, rue du Camp.

CHARBON—6000 barils canal américain, à vendre au gré des acheteurs, par VENNARD & GODDARD,
7 jan 36, rue du Camp.

PATATES—500 barils patates du Nord, à vendre par E & J ANDREWS,
7 jan 25, Gravier.

TRÉSOR DU TEXAS—3000 piastres à 60 pour cent d'escompte, à vendre par
7 jan R D BLOSSMAN, 30, Bienville

MAIS—150 sacs, à vendre par
7 jan R GRONING & Co

GENIEVRE—42 pipes, Hollande, qualité supérieure, vendre par R GRONING & Co.
7 jan 30, Bienville.

CAFÉ de Rio, qualité supérieure, venant directement de Rio. G. GREEN & BROTHERS,
7 jan 26, Camp.

CLOUX—Bon assortiment, à vendre par GEO. GREEN & BROTHERS,
7 jan 26, Camp.

HUILE—50 tonneaux huile purifiée, à vendre par S. G. BLANCHARD,
7 jan 33, Gravier.

BLANC de Baleine—300 caisses,
7j S G BLANCHARD, 33, Gravier.

RIZ—30 tonneaux de la Caroline,
7j S G BLANCHARD, 33, Gravier.

SUCRE et Café, à vendre par
7j S G BLANCHARD, 33, Gravier.

SAVON—250 caisses, Boston, no. 1 et 2, à vendre par S. G. BLANCHARD
7 jan 33, Gravier.

BEURRE et fromage—40 frequins beurre qualité supérieure dit Goshen; 50 tonneaux fromage de Goshen; 25 boëtes fromage tête d'ananas, à vendre par
7 jan DAVIS & HOBART, 18, Douane

VITRIERE tournante à échantillon, bonne pour un magasin de modes, s'adresser au no. 1 rue du Camp. 7 janv

FARINE—50 barils de Cincinnati à vendre par ADAM HARTWELL & Co,
7 janv. 36, rue Poydras.

POIVRE et piment—1ère. qualité à vendre par GEO. GREEN & BROTHERS,
7 janv. 26, rue du Camp.

POIL A PLATRE—Ciment romain, 30 tonneaux poil, 200 barils ciment romans hydraulique, 200 barils plâtre calciné de Paris, 10,000 briques de Baltimore à vendre en lots au gré des acheteurs.
G. BEDFORD & BECK,
7 jan 24 Douane.

TONNEAUX pour mélasse—300 tonneaux (douves en paquets) de Jean Wheaton, Connecticut à vendre sur des conditions raisonnables.
GEO. GREEN & BROTHERS,
7 janv 26, rue du Camp.

CAFÉ, sel—500 sacs récolte nouvelle, 2000 sacs de Rio, sel des îles Turques; 150 do sel de Liverpool; 4000 gallons huile de spermaceti purifiée; 1 balle toile d'emballage à vendre par
7 janv G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

DIX barils whiskey Monongahala, âgé de 3 ans garanti, riz et whiskey, 30 barils vieux whiskey de froment, à vendre par
7jan JUSTUS VAIRIN & Co. 26 Poydras.

QUATRE VINGT QUATRE sacs café de la Havane, 25000 cigares havane, 1000 sacs en pitre, café, 60 balles toiles à chemises écrue, 500 rames papier à l'enveloppe de diverses grandeurs, à vendre par E. & S. ANDREWS,
7 jan 25 Gravier.

PEIGNES—560 douzaines peignes unis Bresiliens à chignon, 73 do de poche en corne, 36 do do tissé fins do. 24 do de do de fantaisie, en graille, reçus par le navire Omulgee et à vendre par POLLARD & GREEN,
8jan 29 Chartres.

A VENDRE—Café de la Havane, 2000 sacs; 1100 doublons espagnols; tabac du Kentucky; 23 boucauts tabac en feuille, tressé sur New-York, à court terme et à 60 jours.
7 jan R. GRONING & Co.

CIGARES de la Havane—2,000,000 de différentes qualités et marques, Regalias, Canones, &c, à vendre par S. M. CABALLERO,
7 jan 80, rue Royale.

THÉ—30 caisses hyson, eau de vie de cognac pipes et demi pipes, beurre, fromage, beurre de Goshen, fromage tête d'ananas; huile de baleine purifiée en tierçons et barils, eau de vie de cerise en barils à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp.
7j

DROGUERIES, Peintures et huiles—25 caisses souffre en batons, 5 caisses jalap, 5 caisses ipeca, 20 barils sel epson, 60 tonneaux alun, 16 barils huile de castor, 300 onces quinine, 150 livres calomel anglais, 30 douzaines bouteilles chlorure français de soude, 15 barils essence de Térébenthine, 4000 barillets blanc de plomb de Philadelphie, 500 barillets peintures de couleur à l'huile, 600 caisses carreaux de vitres de l'est et l'ouest, 15 boucauts huile de lin anglaise, 150 grosses cirage de Bell, 1000 gallons huile de sperme pure, 45 barils huile de tannerie, 300 grosses bouteilles d'Allemagne, un assortiment complet de médicaments à vendre à des prix avantageux par
JARVIS & ANDREWS,
7 jan—6 Enc. Commune et Tchoupitoulas.

BAS—Les soussignés viennent de recevoir des manufactures, 62 caisses, comprenant une superbe assortiment de bas et demi bas, pour la présente saison. WM. G. HEWES & Co,
21 dec rue Natchez.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Marcellin Michel contre ses créanciers—Les créanciers du pétitionnaire par les présentes sont dûment notifiés de se trouver en pleine cour, samedi le premier février prochain, à 10 heures a. m. afin de déduire les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le dit pétitionnaire n'aurait pas le bénéfice des lois faites en faveur des débiteurs insolvables et détenus.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 6 janvier A. D. 1840.
7j—6 9ps P. LEBLANC, dép. greffier.

Thomas Duplessis contre ses créanciers et les créanciers de T. & J. Duplessis.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 10977—Un tableau de distribution ayant été rempli pour cette affaire, il est ordonné par la Cour que toutes les personnes qui y sont intéressées feront connaître dans le délai de 10 jours, à partir de celui de la publication du présent, les motifs pour lesquels ce tableau ne serait pas approuvé et homologué.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier—Nlle-Orléans, 6 janvier 1840
7 jan—3 ARMAND PITOT, Greffier.

POUR COLUMBIA, la Providence, Vicksburg, Natchez—Le steamer EMPEROR, partira pour les ports ci-dessus et tous les ports intermédiaires, vendredi, 10 courant, à 10 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO,
7j 57 Magasins.

PAQUEBOT POUR LA RIVIERE ROUGE, Shreveport, et tous les ports intermédiaires par la voie de Docheat—Le steamer ANGORA, capt. Paul C. Tilley, partira jeudi 9 courant, pour les ports ci-dessus, à 4 heures p. m. S'adresser à PIERCE SHANNON & BROT,
7j 57, Magasins.

POUR BAYOU SARAH. Pour mettre à même ceux qui désirent passer en ville la fête du 8 janvier, le steamer BRILLANT retardé le jour de son départ pour le port ci-dessus, à jeudi 9 courant, à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Hart, à bord, ou à ADAMS & WHITALL, 7 janv.

PAQUEBOT pour Ouachita, Escore Fabre, Harrisonburg, Columbia et Monroe—Le steamer COLUMBUS, capitaine A. S. Robertson, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, jeudi, à 4 heures après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS,
7 jan 57, Magasins.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati — Le steamer FUSILLIER, capt. Willis-man, partira pour les ports ci-dessus et ports intermédiaires, Jeudi 9 courant, à 4 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de la Douane, ou à S HALL & A B BEIN,
7 jan 19, Nlle-Levée.

POUR FLORENCE ET ALABAMA. Le steamer COLORADO, capitaine Underwood, ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires Mercredi, 8 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAMUEL BELL,
7 jan 89, rue des Magasins

POUR NATCHITOCHES ALEXANDRIE et les ports intermédiaires.—Le fin marcheur steamer TECHE, capitaine Chauvin, partira pour les ports ci-dessus, mardi prochain 7 du courant à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE,
6 jan 13, rue Conti.

A FRÉTER—La goëlette WATER-WITCH, capit. Arnaux, S'adresser à A. CAPDEVIELLE & co,
7jan 19, rue Toulouse.

POUR NEW YORK, devant partir samedi 11—Ligne de la Louisiane et N. York. —Le paquebot HUNTSVILLE, capitaine Eldridge, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à
7jan FOSDICK & RAISINES, 70 Camp.

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Lombard ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à
7jan BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK. Ligne de la Nlle-Orléans et de New-York, le navire TROY, capitaine Wood, partira jeudi prochain; pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
7j P LAIDLAW, 51, Camp.

POUR NEW-YORK. Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagé partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
7jan 99, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Boston—Le paquebot JACOB PERKINS, capitaine Sawyer, avant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la rue St. Joseph, ou à JOHN A. MERRITT,
7 jan 53, Camp.

POUR GALVESTON, MATAGORDA et LYNNS—La goëlette AUGUSTA, capt Lord, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 61, Commune. 7 janv.

ON DEMANDE un navire à fréter sur le champ, pour Boston. S'adresser à
7 jan JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

ON DEMANDE un navire à fréter sur le champ, pour New York S'adresser à
7 janv JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Com

POUR LE HAVRE—Le magnifique paquebot neuf GRAVILLE, capt Le Roch, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à BLANCHARD EIMER & Cº,
7 janv 26, Bienville.

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. Stockport, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le batiment angulaire de la rue Delord ou à
7jan JOHN MERRITT, 53 Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire la FORTUNE, capitaine Lemarie, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
6 jan—6 J VATINEL & PORTZ.

POUR GALVESTON—La goël. ARAGON, capitaine H. Smith, partira ce soir sans faute. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser sans délai à
6 jan S. BRENT CLARK, 40, Chartres.

POUR LA HAVANE—La goël. SEMINOLE, capitaine Thompson, ayant les trois quarts de son chargement de prêt partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
6 jan R. GRONING & Co.

A VENDRE, bois de pin blanc de la meilleure qualité et bien assorti
900 barils excellente chaux de Thomaston,
Une petite quantité de lattes, foin et maïs,
A vendre au comptant et à délivrer à l'endroit indiqué de la ville, DAVID MOORE,
7 jan 208, Girod.

TOILE d'emballage d'Ecosse, en débarquement du navire Nashville et à vendre par
6 jan ANDREWS & FRERET, 60, Camp.

CHARBON de terre de Liverpool et d'Ardosse à bord de la Comtesse et à la Duchesse, et à bord de la barque City of Rochester, à vendre, s'adresser au capt. Aboval ou à SCHMIDT & WERNER,
7 jan 88, Bienville.

CAPSULES à Percussion—1,500,000 capsules de Split et Ribbes et de percussion unies, reçues par le navire Omulgee, et à vendre par
7 jan POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

$200 DE RECOMPENSE

IL a été volé à bord du bateau à vapeur A. Cuvelier, à Lafayette, ou à l'endroit où il se trouve actuellement amarré, dans la nuit de vendredi, la somme de $2,050, et un paquet contenant de l'argent et une traite de $248. La somme premièrement mentionnée était en billets de banque de l'Illinois, de l'Ohio, Indiana, Kentucky, Missisipi, Arkansas et de la Louisiane. La plus grande partie des billets de l'Illinois sont payables à Shannatown, une partie des billets de l'Ohio, à la Banque de Lancaster; quatre billets de cinq piastres sur la Banque de la Caroline du Sud, un billet de dix piastres sur la Banque de Virginie. La récompense susdite sera payée à qui fera retrouver l'argent.
J. HALL & A. B. BEIN,
6 jan—1j 19 Nouvelle-Levée.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier, 1840.

L'ÉLECTION par les actionnaires de 6 directeurs qui seront en fonction depuis le second lundi de juillet prochain, jusqu'au second lundi de février 1841, aura lieu à la banque le lundi 3 février prochain, entre 10 et 3 heures. Par ordre du bureau de la direction.
6 janv J. B. PERRAULT, caissier.

LOTERIE

De Caldwell, Oakey et Pritchard.

DEUX MILLIONS.

Billets en vente au Bureau de Loterie de
PAUL PRY.
Prix: $20 chaque.
Arcade du Théâtre de la rue St-Charles.
3 janv—1j

LA société existant sous la raison de M. S CUCULLU, LAPEYRE & co, étant expiré ce jour, à l'avenir la signature sociale ne sera employée qu'en liquidation.

Nouvelle Orléans, 1er janvier 1840.
M. S. CUCULLU,
J. M. LAPEYRE,
4jan—3 THOMAS CUCULLU

LES soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de CUCULLU, LAPEYRE & co.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1840.
M. S. CUCULLU,
J. M. LAPEYRE,
4jan—3 EUG. ROUSSEAU.

LE docteur John Williams s'est établi dans cette ville et offre ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.
Sa demeure et son cabinet sont situés au No. 222, rue du Camp entre les rues Girod et Julie.
6 janv—12

AVIS. Le soussigné ayant quitté les affaires et devant s'absenter, invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler leurs comptes, comme celles aux quelles il pourrait devoir de présenter leurs réclamations: F. REYNIER,
Encoignure Ursuline et Royale.
6 jan—3 Au bureau de Dolion courtier.

LIVRES Français et Registres—Une facture de bons *Romans Français* et d'autres ouvrages et des *Registres*, demi-reliure à 50 pour cent au dessous des prix réguliers, au choix des acheteurs, pour clore une facture, en s'adressant de suite à
WM. BERGER,
6 jan 49, rue St. Louis.

AVIS—Toutes les personnes qui doivent à la société de Champomier & Giraud sont priées de venir s'acquitter sans délai entre les mains des soussignés, syndics de la faillite, qui seuls sont autorisés à recevoir.

Toutes les créances qui ne seront pas recouvrées seront remises à un avocat pour les collecter.
P. A. GIRAUD,
4 jan—3 F. H. BONNABEL.

AVIS AU PUBLIC.—François Charles, demeurant au Poydras No. 175, prévient les personnes avec lesquelles il fait des affaires de ne pas confondre son nom avec celui de Mr. F. Charles, qui tenait les écuries encoignure des rues Bourbon et St. Louis, et pour empêcher cette méprise il signera à l'avenir JH. F. CHARLES.
4 jan—3

UNE jeune dame qui professe le Piano depuis deux ans dans cette ville, désirerait se placer dans une maison particulière ou un pensionnat de demoiselles pour y donner des leçons de musique. On peut s'adresser chez Mme Evershad, encoignure Bienville et Royale, entrée sur Bienville, au bureau de la compagnie d'assurance du Théâtre d'Orléans. 30 déc—9

A VENDRE par les soussignés,
Vin de Bourgogne,
Clos de Vougeot et Chambertin,
Vin de Champagne. 1re qualité,
Cognac vieux,
Vins de Bordeaux rouges et blanc, en barriques, demi barriques et caisses,
Extraits d'Absinthe suisse, marque Vernot et Lecourble.
Fromage de Gruyère, 1re qualité,
Liqueurs et fruits assortis,
SCHOPFER & CO,
28 déc 23, rue Toulouse.

RECUS par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné :
30 demi pipes cognac 4me preuve; 40 quarts do 3me preuve; 10 demi pipes cognac de Champagne; 55 barriques vin rouge St. Estèphe 1834; 30 1/2 do do; 1200 caisses vin rouge St. Estèphe et St. Julien; 200 do chât. Laffitte; 200 paniers huile d'olive superfine; 100 milliers de bouchons; prunes en pobane, fruits assortis au jus, à l'eau de vie et vins fins en caisses des crus Chat. Margaux, Laffitte, Latour, etc.
30 déc TH. BARBANCEY, 6, Conti.

Tirage officiel de la Loterie du Collège de la Louisiane—Classe A.

61 7 34 70 8 29 42 16 23 37 46 32 7 34 6

Le grand capital de 40,000 piastres.

En un demi billet a été plusieurs fois mis en vente samedi et rejeté par plusieurs personnes au bureau qui est au coin des rues des Magasins et de la Commune, où le billet est maintenant déposé 7 61 70, prix de $1000—34 37 70 et 8 16 34, chaque de $500, et 12 de $200 étaient entre les mains des courtiers. Quelques uns ont été vendus, d'autres retournés.

AUJOURD'HUI

LOTERIE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Autorisé par plusieurs actes de la Législature, approuvé le 16 février, le 9 et 14 mars 1827.

Classe extra No. 4.

Sera tirée à l'Arcade de Banks rue des Magasins, le Mardi 7 Janvier 1840, à 6 heures P. M.
J. K. MEAD, Directeur.

84 numéros—Ballotés 14 sortant.

PROGRAMME.

1	Lot de	$25,000	$25,000
1	"	7,500	7,500
1	"	4,000	4,000
1	"	3,009	3,000
1	"	2,000	2,000
5	"	1,500	7,500
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
10	"	400	4,000
10	"	250	2,500
20	"	200	4,000
284	"	100	28,000

40,544 prix montant à $347,340

Billets $5 00. Demi $2 50. Quart $1 25.

Paquet de 28 billets, pour $140, garantis tirer $70 et pouvant gagner les 4 gros lots montant à $36,500.

Paquets et coupons en proportion, à vendre au bureau du directeur, enc. des rues Magasin et Commune et au no. 8 Arcade Banks.

Samedi prochain La Loterie du Collège, Classe B. Capitaux $30,000, 7,500, 5000, 20 de 1000 chaque. Des billets de $5 peuvent maintenant être achetés au bureau des directeurs encoignure des rues des Magasins et de la Commune.
7 janv.1

Tirage Officiel de la grande loterie d'État, Classe 80 pour 1839.

89 71 8 45 74 87 60 75 46 32 81 53 44 57 40

GROS LOT DE 12,000.

☞BILLETS SEULEMENT $3 00.☜

CLASSE No. 81 Extra.

GRANDE LOTERIE DE L'ÉTAT.

☞ Autorisée par la Législature de l'État.☜ Devant être tirée Mardi 7 Jan. 1840, à 6 1-2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune.

S. DAVIS & Co., Directeurs.
90 numéros—15 sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	12,000	12,000
1	"	4,000	4,000
1	"	2,500	2,500
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
6	"	1,000	6,000

Billet entier $3 00. Demi $1 50. Quart 75 cts.

Paquets de 30 billets pour $ 90 garantis devoir tirer au moins $45.

Paquets de 30 demi billets pour $45 00 garantis devoir tirer au moins $22 50.

Paquets de 30 quarts de billets pour $22 50, garantis devoir tirer au moins $11 25.

Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 7 jan

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane Classe No. 55.

38 39 8 57 31 72 74 50 42 71 30 62 77 14

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

Sera tirée demain à 7 heures, à l'Hôtel de la Bourse.

GROS PRIX—$20,000.
$5,000—$2,500, etc.
15 numéros balotés—12 sortant
Billets $5 00 seulement, coupons en proportion.
A vendre au bureau du directeur.
D. S. GREGORY & Co.
7 jan—5 35, rue du Canal N. Orléans.

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

LA Locomotive avec un nombre de chars suffisant pour le transport de 5 à 600 passagers à la fois, partira du dépôt encoignure des rues Champs Elisées et Bons Enfants pour le champ de bataille, le 8 janvier à 7 heures du matin, et continuera de courir heure en heure jusqu'à 6 heures du soir.

Les personnes qui désireront assister à la pose de la 1ere pierre du monument Jackson et à la célébration de la glorieuse journée qui aura lieu là même, sont invitées à profiter des chars qui partiront entre 7 et 10 heures attendu que plus tard les chars seront probablement remplis par les compagnies militaires.

Afin d'éviter toute perte inutile de temps, on est prié de prendre tout d'un coup les deux billets pour l'aller et le retour. Nul n'entrant dans les chars sans avoir préalablement reçus son billet. Prix comme de coutume 25 cents le billet.

Par ordre de la direction.
WILLIAM FURST, Secrétaire.
Nouvelle Orléans 4 jan 3

PLACEMENT AVANTAGEUX POUR UN CAPITALISTE.

UNE belle plantation est maintenant à vendre dans la paroisse Ste-Marie, Attakapas. Elle est connue sous le nom de *Pare-Perdu*; elle est à 9 milles de New-Iberia, sur le bayou Teche, et contient environ 3,840 acres de terre dont mille sont maintenant clôturés, et dont 300 acres en pleine culture et pouvant être adaptés à la culture du coton et du sucre. Les cannes recueillies la saison dernière ont produit plus de 1 boucaut à l'acre, et il y a maintenant un bel approvisionnement de cannes pour la prochaine saison; plus 1,000 acres de pacages excellents existent sur cette plantation et conviennent à tous les genres de troupeaux. Il y a de plus au moins 1,000 acres de terres en bois plantés en frênes, chênes et cyprès, arbres de prix dans ce pays-là. La plantation présente un troupeau de 500 têtes environ, 40 paires de bœufs, 20 beaux chevaux, avec un beau stock de cochons et de moutons; une raffinerie neuve, un moulin et tous les instruments aratoires, avec bonnes maisons et cases pour le maître, l'économe et les nègres, et 20 nègres. Sous le rapport de la salubrité, cette plantation n'est surpassée par aucune dans le Sud. Elle sera vendue avec ou sans les nègres, moyennant faire pour un acheteur capitaliste. Tout planteur qui ira la visiter sera tenté de l'acheter. Dans le cas où la terre serait travaillée et préparée pour la récolte, l'acheteur jouira de cet avantage.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au colonel S. S. Hicky, Bâton-Rouge; F. D. Newcomb, Natchez; Caldwell V. Hicky, Nlle-Orléans, ou à S. M. Walt, sur les lieux. 6 jan—2m 3p

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union
Nlle. Orléans, 1er janvier 1840

LES actionnaires de cette compagnie à la Nouvelle-Orléans sont invités à venir payer au bureau de la compagnie les relevances et après, conformément aux réglements adoptés par la direction.

Les actionnaires qui ont payé $5 seulement comptant sur chaque action dont ils sont propriétaires auront à verser sept piastres de plus, comme il suit et par action; 3 piastres et cinquante cents pour chaque action en billets convenablement endossés à 60 jours de date et les autres trois piastres et cinquante cents pour chaque action en billets à 90 jours de date également revêtus d'endossements approuvés. Tous les actionnaires qui auraient payé seulement deux piastres de plus en billets endossés à 90 jours de date.

Par ordre de la direction,
4jan—1m EDWARD BARRY, secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANS.

Nlle. Orléans, 30 décembre 1839.

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 13 janvier prochain, entre dix et deux heures. Par ordre,
31d SAM. S. RELF, secrétaire.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, le 30 décembre 1839.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des six directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 27 janvier prochain, à la maison de Banque encoignure Royale et Toulouse depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après-midi. Par ordre de la direction.
G. MILTENBERGER,
31 d—25 Caissier pro. tem.

Compagnie d'Assurance de l'Atlantique
N. Orléans, 1er Janvier 1840.

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 13 janvier, maison Maison, rue Canal, no. 24, conformément aux prescriptions de la charte.
3jan—11 CHAS. BRIGGS, secrétaire.

BANQUE DES NEGOCIANS.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1840

VERS le 1er du mois d'octobre dernier, la Banque a été volée de $22,000 en ses propres billets, consistant en $20,000 de billets de $100 et 1,000 de $10 et en 1,000 de 5. La circulation de nos billets de $100 était presque réduite au montant de la somme volée. La banque a refusé de payer le reste de cette émission [pour le moment] dans l'espoir que ce retard conduira à la découverte du voleur.

Cette communication vous est adressée tant pour vous informer de cette résolution de la Banque que pour vous aider à la remplir en refusant de recevoir nos billets de $100 jusqu'à nouvel ordre.
3 jan ROBERT COPLAND, caissi

CORDES ET TOILES d'emballage—320 pièces 44 pouces toiles d'emballage, 180 rouleaux cordes, 10 balles ficelle
Riz—60 tierçons de la Caroline.
Graisse—800 barillets lard en feuille, blanche, ferme
Café—1000 sacs fin vert de Rio.
Farine—300 barils.
Porc mess—140 barils mess.
Porc de plantation, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
4 janv 17, rue du Commerce

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord, à dater de ce jour.

M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

ON recevra au bureau de cette Compagnie jusqu'à Mercredi le 15 du courant, des propositions par écrit pour la finition du dépôt à l'encoignure des rues Champs Elysées et Bons Enfans. On trouvera les spécification et le plan des travaux au bureau de la Compagnie, passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. Nouvelle Orléans ce 1er janvier, 1840.

Par ordre de la direction,
1 jan WILLIAM FURST, Secrétaire.

CHAPEAUX—Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de chapeaux de soie de Paris pour hommes, cadets et bambins, à vendre en gros et en détail à des prix modérés, par
J. BERCIER & DUTEIL,
131, rue de Chartres, à côté la Banque des Améliorations. 31 dec

A VENDRE—Une grocerie et cabaret bien achalandés, situés rue Bourbon encoignure St. Pierre. S'adresser pour les conditions, au propriétaire sur les lieux.

Si d'ici au 26 décembre courant l'établissement n'est pas vendu à l'amiable, il sera procédé à sa vente à l'encan le dit jour, à dix heures A. M.
18 dec—2 f p

AVIS—Le public est notifié de ne point négocier ou accepter deux certains billets promissoires tirés par le soussigné John A. Bein, pour la somme de $5,222 22 2/9 cents chaque, et payables à l'ordre de R. Bein, endossés par lui et transmis à James Poech. R. Bein, payables à deux et trois ans, datés le 8 juin 1836, et ensuite renouvelés de manière à ce que l'un soit dû le 1er mars 1841 et l'autre le 1er mars 1842.

La valeur desdits deux billets ayant été mise en doute, ils ne seront point payés si ces valeurs viennent à manquer.
21 dec—1ps 3s JOHN A. BEIN.

A Vendre par les soussignés, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux :
250 barriques vin rouge diverses qualités,
050 demi barriques vin blanc,
50 do vinaigre,
500 caisses vin rouge, diverses marques,
50 do liqueurs superfines,
50 do fruits à l'eau de vie,
800 paniers anisette,
250000 bouchons
CHS. ROYER & V LABATUT,
18 déc 75, Royale.

MAISONS A LOUER.

UNE MAISON à étages, située rue Moreau, entre les rues St. Ferdinand et du Port.
TROIS MAISONS, situées encoignure des rues Enghien et Craps. Une maison, rue des Champs Élysées, entre les rues Bons Enfants et Moralès; S'adresser à Cordeviole & Lacroix, rue de Chartres No. 123. 27 déc.

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 30 Déc. 1839.

ORDRE DU JOUR.

CONFORMÉMENT à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le mercredi 8 janvier 1840, et se réunira sur la Place d'Armes, en grande tenue d'hiver, à 9 heures et demie précises du matin pour célébrer l'anniversaire de la glorieuse journée du 8 janvier 1815.

La Légion se formera en ligne de bataille à dix heures. En conséquence, le colonel commandant recommande aux chefs de corps la plus rigoureuse exactitude à se rendre sur le terrain à l'heure précitée.

Le sept au soir, au coucher du soleil, et le huit à son lever, il sera tiré un salut national.

Le major d'artillerie est spécialement chargé de la stricte exécution du présent ordre.

Le colonel commandant ayant remarqué avec peine le peu d'empressement manifesté par la plupart des officiers de l'état-major de la Légion à se rendre aux revues, les invitent de la manière la plus particulière à mettre à l'avenir plus de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs.

La Compagnie des Cazadores d'Orleans, capitaine Viosca, se rendra sur la Place d'Armes à neuf heures, en occupera les portes, fera fermer les grilles, et veillera strictement à ce que le terrain de la revue ne soit pas inutilement occupé.

Les officiers supérieurs commandant les corps de toutes armes, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.

Le colonel commandant, CUVELLIER,
Pour copie conforme,
L'Adjudant-major de la Légion,
31d C. MASSIEU.

QUARTIER GÉNÉRAL.

1re division de la Milice de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1840.

Ordre de Division.
Ordre no. 7.

Premièrement—Les Compagnies en uniforme, appartenant à la première division qui s'offriront pour le service, se tiendront prêtes à se former sur la Place d'Armes, à l'arrivée du général Jackson pour l'escorter.

Deuxièmement—Le bataillon d'Artillerie fournira un détachement pour tirer un salut national aussitôt que l'on aura reçu la nouvelle de son arrivée, et ce salut sera le signal auquel l'escorte devra s'assembler sur la place d'Armes.

Troisièmement—Les officiers commandant la Légion de la Louisiane et le bataillon de Washington, devront communiquer immédiatement cet ordre à leurs corps respectifs, et faire leur rapport au quartier, général de la Division, le samedi à 6 heures du soir et désigner les compagnies qui se sont offertes comme volontaires.

Par ordre du major-général Wm. DeBuys.
JOHN L. LEWIS,
3 jan—2 Aide-de-Camp.

LÉGION DE LA LOUISIANE.

Ordre du Jour.

Conformément aux ordres de M. le Major Général, commandant la 1ere division en date de ce jour, Messrs. les chefs des divers corps composant la Légion, prendront les mesures nécessaires, pour assurer la rigoureuse exécution de toutes les dispositions de l'ordre général mentionné ci-dessus.

MM. les officiers feront en outre leur rapport sur les dispositions de leurs corps respectifs au colonel commandant, samedi à midi.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1840.
Le Colonel commandant, CH. CUVELLIER

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA 1ERE. DIVISION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1840.

Ordre de la Division No. 6.

1o La Légion de la Louisiane et le Bataillon de Washington s'assembleront dans le lieu respectif de leurs revues le 8 janvier prochain, à 9 heures du matin, avant de se réunir pour la célébration de cette journée, conformément à la loi.

2o Des ordres ultérieurs seront transmis à chaque corps des que les arrangements pour la cérémonie auront été complétés par les diverses autorités.

Par ordre du major-général W. Debuys.
3jan ADOLPHE CUVELLIER, aide-de-camp

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS

LA compagnie montera à cheval mercredi prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, lieu ordinaire du rendez vous, tenue d'hiver, équipement complet. Par ordre du capitaine.
ED. BLANCHARD,
7 jan maréchal des logis chef.

ORDRES GÉNÉRAUX LANCIERS D'ORLÉANS.

LA Compagnie montera à cheval, mercredi prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, équipement et armement complet, pour célébrer la mémorable journée du 8 janvier 1815.

Le rendez-vous sur la Place St Antoine.
Par ordre du Capitaine,
4jan X. L. COUR DE BILLOTES mar. de logis chef

CHASSEURS ST. BERNARD.

LA compagnie montera à cheval mercredi, 8 courant, et se réunira sur la Place Washington à 9 heures précises du matin, en uniforme complet, tenue d'hiver.

Chaque membre est requis d'être ponctuel au rendez-vous. Par ordre du capitaine commandant.
TH. LACROIX,
6 jan Maréchal des logis chef

JEUNE GARDE A CHEVAL!!!

LA Compagnie montera à cheval Mercredi prochain, 8 du courant, à 9 heures et demie précises du matin, et se réunira place du Cirque, à l'extrémité de la rue d'Orléans, équipement et harnachement complets.

Par ordre du capitaine.
3 jan C. RACON, Mt. des logis chef par intérim

DRAGONS D'ORLÉANS—1814 et 15.

LA compagnie montera à cheval mercredi, 8 janvier, en grande tenue d'hiver, pour célébrer ce jour mémorable. Le capitaine ose espérer que tous les membres seront présents à cette revue, et se réuniront à 8 heures et demie précises sur la place du cirque. Par ordre du capitaine.
FELIX LAMBERT,
3 janv maréchal des logis chef.

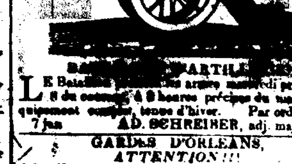

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon se réunira armé mercredi prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver. Par ordre,
7 jan AD. SCHREIBER, adj. major

GARDES D'ORLÉANS, ATTENTION!!!

VOUS prendrez les armes aussitôt que le bataillon d'artillerie fera le salut qui doit annoncer l'arrivée de notre concitoyen le Général Jackson. Rendez vous sur la Place d'Armes, équipement complet, tenue d'hiver.
Par ordre du capitaine,
4 janv ANTOINE DUBUC, sergent major.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO

LA compañia tomará las armas miercoles, 8 del corriente á las nueve en punto de la mañana, con armamento completo casaca y pantalon de paño para celebrar el dia memorable del 8 enero del año 1815. Se recomienda la mayor asistencia; la reunion sera en el paraje acostumbrado.
De orden del capitan
4 jan FRANCISCO SOLER, Sarg. prim.

JAEGER ACHTUNG!

Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich naechsten Mitwoch den 8 January 1840 Morgens 8 Uhr precis, in voller Uniform (mit Tornister) auf dem Versammlungs Zimmer einzufinden, um zu einer General Revue bevzuwohnen.
Auf Befehl des Capitains,
J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

☞ Am Montag den 6 January Abends um 7 Uhr soll sich ein jedes Mitglied auf dem Versammlungs Zimmer einzufinden. 4 jan

VOLTIGEURS! Attention!!!

La Compagnie prendra les armes Mercredi prochain, 8 du courant, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable bataille de ce jour.

Equipement complet, tenue d'hiver, pantalons et veste bleues.

La plus grande ponctualité est requise des membres. Par ordre du Capitaine,
3 jan F. BRELET, sergt. major.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

LA Compagnia, armi e bagaglio, si troverà mercoledì alle otto in punto al solito luogo nella strada Canale, per esser pronta agli ordini dati dallo stato maggiore relativamente alla celebrazione del Giorno Otto Gennajo. Se prima di Mercoledì il cannone annunzia l'arrivo del Generale Jackson, la Compagnia con la sua banda si troverà al momento sulla piazza d'Armi.
Per ordine del Capitano,
6 gennajo L. MICHEL, serg. Magg.

JACKSON GUARDS.

VI riunirete mercoldì, otto gennajo sulla piazza Congo, a ore 8 precise di mattina, tenuta d'inverno, armamento completo, per assistere alla celebrazione della memorabile Giornata dell'Otto Gennajo 1815. Per ordine del Capitano,
7 gen C. TERZONI, serg. magg.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

La Compagnia, armi e bagaglio, si riunira Domenica prossima alle nove della mattina, per fare gli esercizi a fuoco al di là del fiume. Luogo di riunione sotto la Municipalità. Servizio di rigore.
Pel Capitano
3 jan—3 MICHEL, serg. Magg.

GARDES D'ORLÉANS, Attention.

Vous êtes commandés de prendre les armes mercredi prochain, 8 du courant, à huit heures précises du matin, avec équipement complet—tenue d'hiver, sans havresacs, pour célébrer l'anniversaire de la glorieuse journée du 8 janvier 1815.

Le rendez-vous est au lieu ordinaire du rassemblement de la compagnie, et une très grande ponctualité est requise. Par ordre supérieur.
3jan ANT. DUBUC, sergent-major.

CAZADORES DE ORLEANS Atencion!!

La compañia se reunira el Miercoles, 8 de enero á las ocho y media de la mañana con armamento completo, casaca y pantalon de paño, para celebrar el dia memorable del ocho de Enero, del año 1815. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad; la reunion en la plaza de Armas.
De orden del Capitan,
F. A. GARCIA,
1 enero sargento primero.

ACADÉMIE D'ESCRIME.

MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes Lundi 13 janvier, chez Mr. Gobley au 1er. rue d'Orléans. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invitées de s'adresser à Mr. Gobley ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il ose croire que les jeunes gens s'empresseront de concourir à son exercice, qui tend à développer les forces et le maintien qui distingue un jeune homme bien élevé.

La salle sera ouverte les Lundi, Mercredi et Vendredi, depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.
Prix—$15 par mois. 6 jan—1j

A VENDRE—10,000 barils à mélasse et 4000 tierçons de. de 60 gallons chaque, tous égaux.
31 dec—8 GUTH, rue St. Louis, no. 20.

TRAITES sur New-York et Boston, à 10, 30 et 60 jours de vue, à vendre par
EDW. AUSTIN & JOHN ELDODE,
3 jan—3 90, rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING
Magasin no. 107, rue de Chartres.

AUJOURD'HUI, mardi, 7 janvier il sera vendu à la Bourse St Louis,

Une esclave griffe du nom de LUCINDE, âgée de 19 ans environ, excellente domestique de maison, cuisinière et nourrice, parlant anglais et français, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

L'acte de vente devra être passé devant M. Lewis, not. public, aux frais de l'acheteur. 7jan

PAR DEJOUX & FERNANDEZ

Vente sans reserve.

IL sera vendu jeudi prochain, 9 du courant, à midi à leur magasin d'encan, 114, rue de Chartres, 50 caisses vin d'Oporto, pale Sherry et Chambertin.

Conditions, comptant. 7j—2

PAR P. A. GUILLOTTE.

VENTE DE CHEVAUX, CHARRETTES, &c 20 BEAUX CHEVAUX dressés à toute sorte d'ouvrages; 10 Charrettes à briques; 14 do petites; 2 grands Wagons pour transport de lourdes pièces de bois; 4 Wagons pour bois; 7 Drays; 10 Brouettes avec sangles et harnais pour chevaux.

Si ces objets ne sont pas vendus de gré à gré avant le 15 janvier, ils seront ce jour là vendus à l'encan dans la maison formant l'encoignure des rues St Louis et Marais, à 10 heures.

Conditions de la vente—Sommes au-dessous de $150, comptant; au-dessus de cette somme 60 jours de crédit sur billets convenablement endossés. Le vendeur se réserve le droit de rejeter les endosseurs proposés sans en déduire les motifs.

Les objets vendus pour être délivrés seulement après l'accomplissement des conditions de la vente.
31 déc E. C. CONN, 112, rue St Claude

AMUSEMENS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Mardi, 7 Janvier 1840.

Sixième et dernière représentation de la troupe dansante de
MADAME LECOMTE.

Première représentation de
LE DIEU
ET
LA BAYADÈRE,

Grand opéra en deux actes, mêlé de danses, paroles de Scribe, musique d'Auber.

Mme. Lecomte remplira le rôle de La Bayadère.

LES DEUX MARIS,
Vaudeville en 1 acte.

THÉATRE ALLEMAND.

Mercredi, jour mémorable du 8 Janvier

La première Représentation de
LA CONTRIBUTION MILITAIRE,
Grand vaudeville, par Kotzebue, suivi des
FRANCS-MAÇONS.

Le spectacle sera terminé par
LE DISSIPÉ.

Dans le cours de la soirée, MM. Slawinski et Bretzschner chanteront un *Duo.*

Avant l'ouverture, on exécutera la *Marche de Jackson*, composée par M. Gabici, pour la circonstance.

Le Directeur a l'honneur d'annoncer au public que la compagnie allemande de Jaegers est invitée à assister à cette soirée.

☞ Pour les détails, voir les affiches du jour. Les portes seront ouvertes à 6 heures et le rideau sera levé à 7 heures. 6jan—3

THÉATRE ALLEMAND.

LE directeur a l'honneur d'annoncer au public qu'il a disposé l'établissement ci-dessus pour donner un BAL de souscription tous les Samedis.

L'orchestre du dit Théâtre assistera aux Bals.

Le livre de souscription est maintenant ouvert au bureau de la direction du théâtre.

Prix d'entrée $2 00

Les souscripteurs ont droit à trois billets de dames. 28 décembre

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs aux bals de société masqués qui auront lieu dans la Salle St Louis voudront bien se réunir vendredi prochain, 10 du courant, à 5 heures du soir, pour la nomination des commissaires et Directeurs desdits bals. Le premier bal ayant lieu le 18 les souscripteurs sont priés d'être ponctuels. 7jan—4

LE GLORIEUX 8 JANVIER.

THÉATRE DE LA RUE DU CAMP.

Salle de Bal.

GRAND BAL PARE ET MASQUÉ.

Aura lieu au local cidessus le mercredi, 8 janvier 1840, dans le style le plus brillant et le plus magnifique qu'ait jamais eu lieu à la N. Orléans.

La salle de bal sera superbement décorée avec des peaux, &c., emblèmes de cette grande journée.

VICTOIRE
du Glorieux 8 Janvier,
1815.

Salle de la marine, entre les deux marches.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Tous les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.

PRIX D'ENTRÉE.

Cavaliers..........
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer blouses, manteaux, armes, &c.

Il y a dans la salle de bal une bonne buvette et un excellent restaurant. 27 d

BALS. SALLE D'ORLÉANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura
DES BALS PARÉS ET MASQUÉS
tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée.—Cavaliers ....
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
21 nov A. MITAUD

Compagnie de Navigation d'Orléans
Nlle Orléans, 6 janvier 1840.

Les actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une réunion aura lieu lundi 3 février prochain dans l'objet de nommer 12 directeurs pour l'administration de l'année suivante.

Par ordre de la direction,
6 jan GUSTAVE F. WEISE, secr.

☞ Le navire la FORTUNE, capitaine Lemarié, du Havre est en déchargement vis à vis la rue de l'Esplanade. Les consignataires qui n'ont pas encore été payés, sont priés de le demander et de venir recevoir leurs marchandises.

Ni le capitaine ni le consignataire ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
J. VATINEL & PORTZ.
6 jan—2 81, rue du Maine.

A VENDRE—Un café nouvellement établi, situé dans la rue de la Vieille-Levée, entre les deux Halles; le propriétaire l'offre de vente parce que l'état actuel de sa santé ne lui permet pas de suivre les opérations, conditions libérales données. S'adresser sur les lieux, Hôtel de la Marine. 1 janv—4

AVIS AU PUBLIC.

WM. BERGER,
Négociant commissionnaire et courtier général.
Nouvelle-Orléans, rue St. Louis No. 49.

A l'honneur d'offrir ses services pour l'achat et la vente de marchandises, denrées et produits de tous genre, de propriétés, de fonds publics, de change, d'agent, d'esclaves, &c.

Les marchandises de toute espèce achetées et vendues par courtage, des ventes faites par commission en magasin, en gros et en détail, sur échantillons ou à dépôt des objets, et à la demande des ventes publiques, se feront par la voie de la vente publique, et moyennant la commission légale sans l'encan.

Des marchandises de tout genre seront aussi reçues en magasinage dans des magasins vastes et commodes.

Cet établissement nouveau dans son genre en cette ville, spécialement voué aux affaires locales, offrira de grandes facilités au public et particulièrement au négociant, aux colons résidents et aux commerçans de l'étranger et de l'intérieur, qui pourront vendre ou acheter des assortiments et factures, n'importe quelle soit leur importance et leur variété, sans le moindre embarras et sans se déplacer. De même Messrs les pacotilleurs et commerçants étrangers avec avant des factures ou des objets à vendre à bon marché, jouiront de l'avantage d'une vente régulière par commission aux prix courants de la place.

On se chargera aussi de tout ce qui a rapport aux affaires de douane, de navires et d'expéditions maritimes ou par vapeur.

Une bonne réputation, une parfaite connaissance des affaires commerciales et locales, de l'activité et de l'intégrité, jointes aux références respectables suivantes, présentent des titres suffisants pour mériter la confiance du public que sollicite respectueusement
WM. BERGER.

RÉFÉRENCES,
Messieurs

Pre. Frey, Blanchard Eimer & Co
J. F. Perrault, F. Ganahl & Co.
Jules Mossy, Hertault Freres
T. H. Field & Co. E. Johns & Co.
H. C. Cammack & Co J. N. Rienlé.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1840. 6j—1m 3ps

LES Dames de la Nlle. Orléans, sont respectueusement invitées à venir visiter les nouveautés qui viennent d'être déballées chez Mde. de Maison, encoignure Dauphine et Toulouse. Elles y trouveront un joli assortiment de mouchoirs de batiste brodés dans le dernier goût, de superbes collerettes, des cachemires de laine, un bel assortiment de gants et rubans, robes de bals &c. Le tout à des prix très modérés.
6 jan—3

A VENDRE.

UNE négresse âgée d'environ vingt-cinq ans bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse et très bonne gardienne d'enfants. La dite domestique est particulièrement recommandée sous tous les rapports comme sujet fidèle et garantie des vices et maladies prévus par la loi. Elle parle l'anglais et le français; elle a un enfant de 15 mois. S'adresser rue de Chartres No. 65. 6 jan—7

A VENDRE UN PIED, par Lebèvre, encoignure Royale et Ste. Anne—Superbe plant d'arbres fruitiers greffés, vant pêchers, en terre, abricotiers, pruniers, amandiers de Léon, cerisiers remontant graines fraîches de jardinage, reçues par les derniers arrivages. 6jan—1j

A LOUER—Un mulâtre de 18 ans intelligent et probe, excellent domestique de maison. Il a l'habitude du service des hôtels. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 janv—3.

FARINE—295 barils à vendre par
6 janv P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

RAISINS—360 caisses qualité supérieure à vendre par J. T. LAGUERENNE & Co.
6 jan 57, rue Tchoupitoulas.

FARINE—100 barils nouvellement reçus de 1re qualité, à vendre par
J. T. LAGUERENNE & Co.
6 jan 57, rue Tchoupitoulas.

SONT parties marronnes, deux négresses, l'une le 24 septembre, nommée Rose ou Rosey âgée de 40 à 43 ans, taille grande et bien faite, parlant l'anglais et le français, figure alongée, teint rougeâtre, la peau rosée, le nez court, bouche ordinaire. Elle a emporté avec elle deux robes de cotonnade bleue et une d'indienne noire à rayures blanches. On présume qu'elle est soutirée et qu'elle se loue. Elle a appartenu à Mr. Lorant Cordier. L'autre nommée Louise est partie le 10 de ce mois; elle est Créole, âgée de 18 à 20 ans, taille ordinaire figure ronde et noire; grand pied, et en dehors, et les mains longues et gauches, l'épaule droite est plus haute que l'autre, elle est enceinte de 4 ou 5 mois, elle était vêtue lors de son départ d'une robe de cotonnade bleue. 25 piastres pour Rose, et 10 piastres pour Louise.
13 déc P. CANTRELLE.

$30 DE RÉCOMPENSE

Partie marron de chez le soussigné vers le 15 de novembre dernier, le nègre REDY, âgé d'environ vingt six ans, parlant l'anglais et le français, taille d'environ 5 pieds 8 à 9 pouces, contenance riante, joli nègre noir, figure ronde. Ce nègre est fort connu en ville comme vendant des légumes. La récompense sus-dite sera payée à celui qui le fera arrêter en prison ou le ramènera au soussigné, Chemin du Bayou St. Jean, en face de Carrollton. EDMOND LEBRETON. 6 jan

$25 DE RÉCOMPENSE

Seront données à celui qui arrêtera dans une des geoles de la ville, le nègre TOM, alias JOS, maçon de profession, ayant appartenu à Louis Dupré; ce nègre est âgé de 23 ans, haut de 5 pieds 8 pouces, parlant l'anglais et le français, se tient droit, ordinairement au faubourg Marigny, où il travaille de son état.

Cent piastres seront données à celui qui fera son nom de la personne qui le cache ou l'emploie. En donner avis, rue Carondelet no. 4, entre Canal et Commune 6 jan—10

CAFÉ de Rio, à vendre par
7d G. GREEN & BRO, 26, Canal.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Serrures.
PAR MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu aujourd'hui mardi, 7 courant, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, à 10 heures du matin,

3 caisses de SERRURES de St. Etienne, récemment arrivées de France. 7jan—1

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu jeudi, 9 du courant, à 10 heures de l'après midi, rue Dauphine, entre Ste. Anne et Dumaine, divers meubles et effets. 7 jan—2

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI prochain, 10 janvier, il sera vendu dans son magasin d'encan, rue Toulouse No. 42, 5 caisses lainage consistant en chaussons pour hommes, enfants et pour femmes; gilets, pantalons, bonnets etc. etc.

Conditions à la vente. 7 janv—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 7 courant, à 11 heures du matin, no 27, rue Conti, pour clore une société.

Le fond d'un café et quantité d'épiceries et liqueurs.

Conditions, lors de la vente. 7jan—1

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 10 courant, à midi, encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes, le fond d'un cabaret et d'un magasin d'épiceries.

Conditions—lors de la vente. 7jan—3

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu samedi prochain, 11 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis :

La négresse AIMÉE, âgée d'environ 27 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, depuis 10 ans dans le pays, parlant le français et l'anglais et garantie des maladies prévues par la loi.

Conditions, Comptant.

L'acte de vente par devant M. Wm. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 7j—4

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR J. LEVY.

IL sera vendu jeudi prochain, 9 du courant, à 10 heures, sur la Levée, en face de la rue Lafayette, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra,

575 barils farine, endommagées à bord du chaland Skipper, capitaine Jewell, de Louisville, Ky. et rembarquée à bord du bateau à vapeur Méditerranean, capitaine George Poyle. 7 jan—2

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR J. LEVY.

IL sera vendu jeudi prochain, 9 du courant, à 4 heures de l'après midi, au No. 7, rue Julia, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

Environ 190 caisses Raisins, importées et avariées à bord de la barque Marino, capitaine Tapia, dans son voyage de Malaga à ce port. 7j—2

PAR BEARD & KENDIG.

BOIS! BOIS!

IL sera vendu cet après midi, mardi, à 4 heures, au débarquement de la goëlette Cassius, en face les bâtisses du Triangle :

50,000 pieds pin, consistant en planches et madriers.

Conditions, comptant. 7 jan—1

PAR BEARD & KENDIG

Vente de marchandises sèches continuées.

IL sera vendu ce matin, à 10 heures, au magasin No. 58, rue de la Commune, près l'Hôtel de la Cité,

Le restant du fonds de marchandises sèches, consistant en jeans bleu, toile à draps écrue et blanche; indiennes de diverses qualités; toile à chemise; mérimack à tables et à meuble; mouchoirs à carreaux; drap pour nègres, 60 caisses de bottes, souliers et brodequins, directement des manufactures.

Conditions, comptant. 7 jan

PAR BEARD & KENDIG.

Vente sur la Levée vis-à-vis la rue du Canal.

IL sera vendu Mardi, 7 du courant, à 10 heures et demie du matin, au bout de la rue du Canal, sur la Levée :

310 Sacs Maïs,

Ainsi que vins, liqueurs, huile d'olive, de castor et de baleine, cordes et 20 ballots toile d'emballage un peu avariés, et aussi des meubles consistant en 18 tables en acajou, bureaux, tapis, chaises, balances patentées, &c. 6 jan—2

AUX CAPITALISTES.
VENTE D'IMMEUBLES.

LE samedi 11 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, UNE BELLE PROPRIÉTÉ située à l'encoignure N. E. des rues du Camp et Girod, avec toutes les améliorations, laquelle propriété mesure 111 pieds sur la rue Girod et 24 pieds 10 1/2 pouces sur la rue du Camp, elle est en ce moment affermée à de bons locataires.

Conditions—$3000 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, contre des billets valablement endossés, et moyennant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et si les billets ne sont pas acquittés à leur échéance, ils porteront un intérêt annuel de 10 pour cent, le vendeur ayant l'option d'imposer les mêmes charges à l'acheteur et d'exiger de lui deux billets payables les 9 au 12 mai 1840 et du 9 au 12 mai 1841, chacun de la somme de $2100.

—Aussi—

La propriété et bâtiments adjacens dans la rue Girod, mesurant 25 pieds de façade, sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, et ayant de face, sur l'arrière, une allée de 20 pieds de largeur.

Conditions—$500 comptant quand on prendra à sa charge trois billets se montant, réunis, à 1183 32, exigibles du 9 au 12 mai 1840 et du 9 au 12 mai 1841; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, pour billets et conditions comme ci-dessus.

L'acte de vente pour être passé devant J. B. Marks, not. public, aux frais de l'acheteur.

Le plan peut être vu à l'Arcade Banks. 6janv

Continuation des ventes de Gretna.

LE public est respectueusement prévenu que la compagnie du Ferry boat Marché Ste. Marie, s'est déterminé à vendre à l'encan ce qui reste des lots de la ville de Gretna, afin de compléter aux personnes qui désirent acheter. Les directeurs annoncent aussi que les ventes qui auront lieu seront sans aucune réserve.

La vente se poursuivra le samedi 11, à midi à l'Arcade de Bank.

Conditions de la vente comme précédemment.
BEARD & KENDIG.
6jan HEWLETT & CENAS.

PAR FERNANDEZ & WHITING
Magasin rue de Chartres 107.

VENTE de deux meubles à l'encan—Jeudi prochain 9 janvier 1840, à 10 heures du matin, rue Royale no. 339, entre les rues Ursulines et Hôpital, il sera vendu un superbe assortiment de meubles français et américains, comme armoires à glace, table ronde, dessus de marbre, lits garnis, secrétaires, glaces françaises, bureaux à toilette, et simples, et une quantité d'autres meubles trop nombreux pour être détaillés.

Conditions, à la vente. 6jan—3

PAR E. B. SYKES.

Effets d'habillemens.

IL sera vendu mardi 14, à son magasin d'encan No. 51 rue des Magasins, à 10 heures, vis-à-vis l'Arcade de Banks, un grand assortiment d'effets d'habillemens savoir:

1000 paires pantalons satinet, 1000 dito cottonnade, Attakapas.
485 pantalons en York Derry.
400 do Washington jeans.
140 vestes rondes satinet, 160 dito flanelle bleue.
490 vestes flanelle coton.
4 caisses chemises rayées de Liverpool.
2 do do flanelle rouge.
3 do chemises coton avec poitrines et collets en toile.
3 do calico, dito lévites en york-derry, et aussi une facture de bottes et brodequins pour nègres.

Conditions—$ 200 et au-dessous comptant; de 200 à 500 à 60 jours, de 500 à 800, 90 jours; au-dessus de 800 4 mois, le tout moyennant endosseurs approuvés. 4 janv—7

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu mardi prochain 7 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi, rue du Maine entre les rues Robertson et Claiborne, faubourg Tremé, une quantité de meubles consistant en armoires en acajou, lits de chambre, bureaux, buffets, tables, glaces, garnitures de cheminées, et autres articles.

Conditions—Comptant. 4 jan—3

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu lundi, 15 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue de Chartres entre Conti et St. Louis. Une grande quantité de vitrières et de comptoirs.

Conditions, comptant. 4jan

PAR BEARD & KENDIG.

Esclaves à vendre

IL sera vendu à la Bourse de Cité jeudi, 16 courant, à midi, pour clore une société.

LISE, négresse,
BRISTOL, âge de 40 à 50 ans, calfat,
WHITE, 40, scieur,
JOHN PIERRE, 40, forgeron,
MOSES, 40, calfat et forgeron,
MARTIN, 30, calfat,
TESSER, 30, calfat.

Les esclaves ci-dessus sont garantis contre les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Billets à 4 mois, endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant J. B. Marks, not. public, aux frais de l'acquéreur. 4 jan

Avis aux marchands de marchandises sèches et de modes.

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 7 courant, à 10 heures, au magasin no. 58, rue de la Commune, un assortiment d'objets de mode venant d'Europe, consistant en

22 pièces de tricot bobinet uni,
62 do tricot en soie, de fantaisie,
31 do do blanc,
158 do tricot en soie noire,
48 do gallon soie blanche,
162 cartons de [illegible]
210 pièces gallons de fantaisie et autres articles, en lots au gré des acheteurs.

Conditions, comptant. 4jan

AUX CONSTRUCTEURS DE NAVIRES ET AUTRES.

Vente à l'encan pour clore une société.
PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu à l'encan Jeudi, 9 courant, à 10 heures du matin :

Le Stock actuellement existant dans le chantier de constructions, occupé en dernier lieu par Messrs. Jarnis & Hughes, le terme de leur société étant expiré par limitation au 15 décembre 1839.

On fera connaître les conditions au moment de la vente.

Immédiatement après cette vente il sera vendu la coque du steamer St. Leon, avec ses deux machines, tel qu'il existe aujourd'hui audit chantier.
7 jan—4

PAR BEARD ET KENDIG.

IL sera vendu à l'encan mardi prochain, 7 du courant, à 9 heures sur la Levée No. 151, par ordre de l'honorable juge de la Cour de paroisse de la Nouvelle-Orléans,

Le fond de magasin abandonné par Jean Lapage à ses créanciers et aux créanciers de Jean Lapage et Pierre, consistant en vins, vermicelles, cirage, balances patentées, le vert [illegible] étagères et vitrières, la tente, et meubles. On vendra aussi une place au marché aux légumes, avantageusement située, le droit à partir de [illegible] de la dite place [illegible] pour un commerce d'épiceries. 3 jan—4

PAR J. B. BLACHE.

MARDI prochain, 7 courant, il sera vendu par l'encan au coin [illegible] à l'encoignure des rues de la Levée et de l'Indépendance 3e municipalité, 25000 charretées de terre [illegible] et un [illegible] FONDS DE CABARET [illegible] achalandé.

N. B. Cette terre est de la vieille et en particulier propre à [illegible] maçons et [illegible].

Conditions à la vente.

PAR S. GUINAULT.

UN vendu d'un [illegible] l'honorable Chambre de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans en date du 20 décembre 1839, il sera vendu, le jeudi, 9 janvier 1840 à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Le [illegible] ANGELIQUE [illegible] son enfant.

Conditions: 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 3jan—5

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—L. Larque Turgeau contre ses créanciers—No 12,311—La cession de biens par le pétitionnaire ayant été acceptée [illegible] au bénéfice de ses créanciers, [illegible] une assemblée des dits créanciers aura lieu [illegible] au bureau de Mr. Eusebio Davis, notaire public, [illegible] février prochain, [illegible] pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps [illegible] syndics.

Extrait des minutes,
Bureau du Greffier, N. O. le 30 Déc 1839.
7 jan—8 A. GUYOL, député greffier.